

MODERN AND MEDIEVAL LANGUAGES TRIPOS Part IB

---

[date] [time] EXAMEN BLANC 2

---

Paper FRLC (SECTION B of Paper FRB3)

**FRENCH THROUGH AUDIO-VISUAL MEDIA**

Candidate number .....

The FRENCH THROUGH AUDIO-VISUAL MEDIA test carries 40% of the total marks for Paper FRB3.

The examination lasts for ONE AND A HALF HOURS, starting from the beginning of the first play-through of the tape. The passage for comprehension will be played TWICE. You may take notes during the playing of the passage for comprehension, but you may NOT look at the questions until after the first playing. The invigilator will tell you when you are allowed to look at the questions, which are printed on the reverse of the exam paper. FIVE minutes will then be allowed. The passage will then be played for a second time, after which the invigilator will tell you the exact time at which the exam will end and you may then begin to write your answers.

Your answers must be written in FRENCH.

The answers to Sections A and B should be filled in on the question paper itself and should be handed in together with the answer booklet.

**STATIONERY REQUIREMENTS**

8-page Answer Book x 1

Rough work pad

Title: LE CODE DE LA FAMILLE EN ALGÉRIE

L'extrait vidéo que vous allez voir est tiré du documentaire *Femmes d'Islam* de Yamina Benguigui, trilogie de reportages s'attachant à montrer la vie des musulmanes en France et dans d'autres pays de culture islamique.

**You may not start to read the questions printed on the subsequent pages of this question paper until instructed that you may do so by the Invigilator**

## **SECTION A: Questions (20%)**

### **1. D'après l'extrait, pourquoi les femmes algériennes se manifestent-t-elles en 1984 contre 'le code de la famille' ?**

- a. Elles veulent enfin réagir contre cette loi ancienne qui les traite de 'mineures à vie'.
- b. Elles veulent réagir contre cette nouvelle loi qui légalise leur statut social inférieur.
- c. Elles veulent réagir contre les envahisseurs qui, par une loi nouvelle, s'acharnent à détruire leur mode de vie traditionnel.

### **2. Selon Khalida Messaoudi, quels droits la femme a-t-elle en ce qui concerne le divorce ?**

- a. Un homme peut divorcer sa femme sans donner de raison, mais une femme n'a pas le droit de demander un divorce.
- b. Les femmes, au même titre que les hommes, ont le droit de divorcer, mais elles se retrouvent par la suite totalement démunies.
- c. Tandis qu'un homme peut divorcer sa femme en la répudiant, une femme est obligée de demander au juge de la divorcer.

### **3. D'après le témoignage de Barka, quelle est sa situation actuelle ?**

- a. Quand son mari l'a répudiée il l'a laissée sans moyens. Elle ne reçoit de l'aide ni de sa famille ni de l'état.
- b. Stigmatisée par le divorce, elle n'a pas les moyens de nourrir ses enfants et personne ne veut l'aider.
- c. À partir du moment où son mari l'a quittée, elle a été entièrement à la charge de sa mère.

### **4. Que pensent les anciennes combattantes du sort de la femme en Algérie depuis l'indépendance ?**

- a. Elles sont déçues, notamment par la légalité de la bigamie, dont elles auraient cru se débarrasser pendant la guerre.
- b. Grâce à leur participation dans la guerre, elles constatent une légère amélioration du traitement des femmes dans la société algérienne, même si les lois restent les mêmes.
- c. La guerre de l'indépendance n'a eu aucun effet sur la condition des femmes en Algérie.

**SECTION B: Vrai/Faux - (20%)**

*Rédigez une phrase brève et intelligible pour justifier votre réponse.*

1. Si elle n'a pas de famille, une femme algérienne peut, selon le code de la famille, se marier sans autorisation.

(VRAI/FAUX)

2. En Algérie une femme n'a pas le droit de devenir ministre de l'état.

(VRAI/FAUX)

3. La mère de Barka dit qu'elle est libre de se remarier si elle le veut.

(VRAI/FAUX)

4. D'après la documentariste, la femme algérienne n'a jamais été considérée comme l'égale de l'homme.

(VRAI/FAUX)

**SECTION C: Synopsis (20%)**

En quelques phrases objectives, résumer uniquement les idées et faits essentiels de l'extrait vidéo. (125 mots max)

**SECTION D: Commentaire (40 %)**

*Répondez à une question seulement. (250 mots max)*

1. Décrivez et commentez la façon dont la documentariste fait transmettre son point de vue.
2. En examinant les commentaires, la bande-son et les images, analysez la représentation de la femme voilée dans cet extrait.